

Association Vélivélo Limoges



Projet Associatif Juin 2021 – Juin 2024

Sommaire

1 L'association VéliVélo Limoges.....	2
1.1 Présentation de l'association.....	2
1.2 État des lieux de l'association.....	5
1.3 Analyse de l'état des lieux.....	8
2 Projet Associatif.....	10
2.1 Présentation générale.....	10
2.2 Le public concerné.....	10
2.3 Les objectifs fixés par l'association.....	11
2.4 L'équipe en charge du projet.....	12
2.5 Ressources financières.....	13
2.6 Ressources logistiques et matérielles.....	13

1 L'association VéliVélo Limoges

1.1 Présentation de l'association

Créé le 22 novembre 1993, l'association VéliVélo a pour but la promotion du vélo comme mode de déplacement au quotidien dans l'agglomération de Limoges.

Les objectifs généraux de l'association sont :

- Encourager la pratique du vélo auprès de tout public
- Accompagner les cyclistes dans leur pratique
- Agir auprès des élus, des pouvoirs publics et du secteur privé pour une politique ambitieuse en faveur du vélo

L'association a pour ambitions de :

- Contribuer à l'augmentation de la part modale du vélo
- Améliorer les conditions de vie des cyclistes
- Être reconnu comme acteur de la protection de l'environnement au titre de la pratique du vélo
- Devenir un interlocuteur incontournable des politiques de mobilité
- Jouer un rôle éducatif auprès du public (enfants, futurs cyclistes, cyclistes, élus, automobilistes)

L'association est guidée par 3 grandes valeurs :

- la protection de l'environnement
- le vivre ensemble
- le bien-être.

Pour cela, l'association se donne plusieurs principes :

- pour la protection de l'environnement : le respect de la nature, la sobriété, le recyclage et le réemploi
- pour le vivre-ensemble : la mixité sociale et générationnelle, l'entraide, la convivialité et l'éducation
- pour le bien-être, la pratique du vélo (meilleure condition physique, relations apaisées, diminution du stress, mode de transport économique)

Pour **adhérer à l'association**, il faut adhérer aux valeurs et aux ambitions de l'association et verser une cotisation définie chaque année par le CA.

L'association a été créée en 1993 par des cyclistes de Limoges afin de "promouvoir l'utilisation du vélo". Elle a été active plusieurs années avant de se mettre en pause dans les années 2000. En 2007, une dizaine de cyclistes de Limoges ré-active l'association. Depuis, l'usage et l'intérêt du vélo grandissent. Cette situation amène l'association à un dynamisme croissant.

L'association note une **hausse constante du nombre d'adhérent.e.s** depuis 2016.

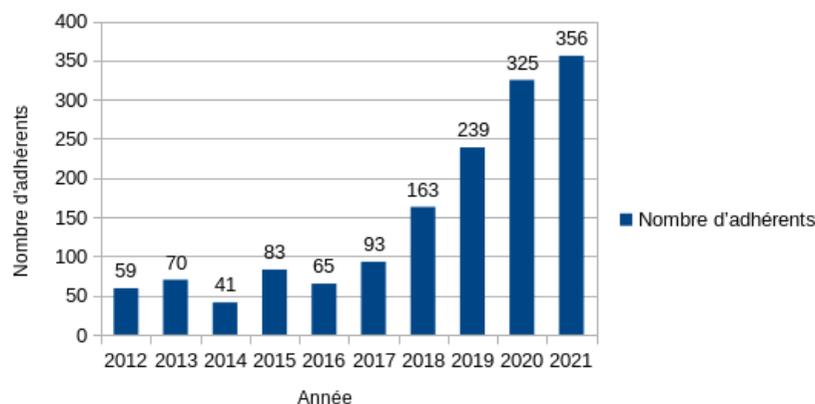


Figure 1: Evolution du nombre d'adhérent.e.s à l'association de 2012 à 2020

L'association est membre de plusieurs **réseaux et fédérations** qui lui apportent un soutien technique, administratif et donnent de la visibilité nationale au vélo :

- Fédération des Usager.e.s de la Bicyclette (FUB; <https://www.fub.fr/>)
- Limousin Nature Environnement (LNE ; <https://lne-asso.fr/>)
- Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V ; <https://www.af3v.org/>)
- Heureux Cyclage (le réseau national des ateliers participatifs et solidaires de réparation de vélo ; <https://www.heureux-cyclage.org/>)
- Ligue de l'enseignement
- TramTrain Limousin, dans une logique de complémentarité des modes de déplacements.



1.2 État des lieux de l'association

En 2020, l'association compte **325 adhérent.e.s.** **Un groupe d'une vingtaine de bénévoles** de profils variés participe activement à la vie de l'association. Les bénévoles actifs ne sont pas tous membres du CA.

Les membres du CA se réunissent une fois par mois pour échanger sur tous les champs d'actions de l'association. Le CA est composé d'une vingtaine de personnes de profils différents (différentes générations, métiers divers) mais majoritairement composé d'hommes. Pour faciliter la participation de nouvelles personnes et apporter des nouvelles idées, les adhérents sont invités à participer aux réunions du CA, même s'ils ne sont pas élus.

L'association dispose de plusieurs commissions (communication, aménagement, ressources humaines et financières, atelier participatif) auxquelles les bénévoles peuvent participer. La commission atelier est actuellement la seule à se réunir régulièrement (tous les mois) pour organiser la vie de celui-ci. Les autres commissions se réunissent au gré des besoins.

La situation financière de l'association est saine. La trésorerie s'établit à un peu plus de 4700€ au 31/12/2020. (3060 € un an plus tôt).

L'association reçoit le concours financiers de plusieurs partenaires dans le cadre de plusieurs appels à projet : la Ville de Limoges, Limoges Métropole, la Préfecture de la Haute-Vienne, la Région Nouvelle Aquitaine, la Sécurité Routière et la MAIF.

Pour atteindre ses objectifs, l'association mènent de multiples actions grâce aux bénévoles :

Actions	Modalités	Partenaires	Public cible
Apprentissage à la réparation et à l'entretien du vélo	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'atelier participatif une fois par semaine (mercredi après-midi) par au moins 2 bénévoles • Animation d'un atelier mobile une fois par semaine (samedi après-midi) réparti entre 4 quartiers prioritaires • Sessions de démontages de vélos (en moyenne une fois par mois) • Formation mécanique de base réservée aux adhérents (en moyenne une fois par mois) • Participation aux cafés réparation (membre du collectif des cafés réparation) • Interventions dans des collectivités, centre sociaux ou associations pour des animations autour du vélo (atelier de réparation de vélo et balade à vélo) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressourceries d'ALEAS • Collectif Café Réparation (Les petits débrouillards et l'Accorderie) • Association éco-cotte 87 • Magasins de cycles locaux • Limoges Métropole (Déchetterie), • Réseau Heureux Cyclage (lien privilégié avec l'atelier de Tulle) 	<p>Tou.te.s les cyclistes sans distinction</p>
Contribution au développement des aménagements favorables au vélo	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de manifestations revendicatives à vélo pour faire entendre la voix des cyclistes • Réponses aux consultations des élus et techniciens concernant certains aménagements. • Création de documents généraux et techniques concernant les aménagements cyclables. Ces documents servent de ligne directrice à l'association. • Interpellation des élus sur des aménagements réalisés et sur des projets en cours et à venir. • Proposer aux autorités compétentes des dossiers techniques pour créer ou rénover des aménagements cyclables qualitatifs. • Autorisation donnée au président par le CA, à ester en justice pour faire respecter la législation sur l'environnement et la sécurité routière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Limoges • Limoges Métropole, • AF3V • Châtaigneraie limousine, • Etc ... 	<p>Elu.e.s et technicien.ne.s des collectivités locales</p>

Actions	Modalités	Partenaires	Public cible
Organisation de balade à vélo	L'association organise chaque année plusieurs balades à vélo ouvertes au public.	<ul style="list-style-type: none"> • Campus à cultiver • Fédération des Usager.e.s de la Bicyclette (FUB) 	Tout public
Apprentissage du vélo	Cours d'apprentissage du vélo sur demande, dispensés par des bénévoles Plusieurs cours par personne pour atteindre l'autonomie sur la route	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération des Usager.e.s de la Bicyclette 	Tout public
Promotion du vélo	Stand d'information et de promotion du vélo lors de plusieurs évènements annuels : Semaine de la mobilité , Foires bio, Journée sans voiture, Cyclistes brillez, etc ...	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses associations de protection de l'environnement : Tram Train Limousin , Alder Climat Energie, Alternatiba, Foire Bio et Coccinelle, FUB • Ville de Limoges, Limoges Métropole, Université de Limoges 	Grand public Particuliers Entreprises, Collectivités Associations

1.3 Analyse de l'état des lieux

Situations	+ Points positifs +	- Points négatifs -	→ A prévoir ->
Organisation de l'atelier	→ Début d'organisation interne (charte de vie, réunion mensuelle)	→ Règle de fonctionnement pas assez claire pour les bénévoles et le public	→ Clarification et application des règles. → Affichage adéquat
Ouverture de l'atelier participatif	→ Succès et demande croissante	→ Ouverture insuffisante au regard de la demande croissante	→ Élargissement des horaires d'ouverture
Rangement de l'atelier	→ Début d'organisation matérielle : caisse à outils à code couleur, système de tri des vélos ...	→ Rangement pas complet ni clair pour le public et les bénévoles	→ Création de rangements adaptés → Affichage clair pour tous
Récupération de vélos et pièces détachées	→ Nombreuses récupérations principalement via les particuliers	→ Manque de certaines pièces, récupération en partie de pièces de mauvaise qualité, stock de vélos variable dans le temps	→ Amélioration du système de collecte et de tri des vélos. → Meilleure gestion du stock
Animation autour du vélo (atelier et balade)	→ Demande croissante de la part d'association et centres sociaux	→ Manque de bénévoles et de coordination pour y répondre sereinement	→ Besoin d'une personne pour répondre aux sollicitations tout en étant accompagné par les bénévoles
Cours d'apprentissage du vélo	→ Quelques cours dispensés à des personnes qui ont sollicité l'association	→ Cours dispensés ponctuellement énergivores en temps.	→ Meilleure organisation des cours (cycle d'apprentissage complet en groupe)

Situations	+ Points positifs +	- Points négatifs -	→ A prévoir ->
		→ Manque de coordination et d'organisation	
Conseils envers les élus et techniciens	→ Sollicitations des élus et techniciens pour des projets d'aménagement	→ Consultation au dernier moment lorsque les dossiers sont presque bouclés	→ Organiser des rencontres régulières avec les élus et techniciens pour discuter en amont de certains projets
Réponses apportées par l'association aux élus et techniciens	→ L'association donne son avis en respect avec sa charte des aménagements	→ Réponses non rédigées collectivement et qui prend du temps	→ Animation de la commission aménagement pour donner des réponses collectives dans les temps (réunion mensuelle)

2 Projet Associatif

2.1 Présentation générale

Pour faire face aux enjeux environnementaux, d'occupation de l'espace public, de bien-être et de santé, le vélo est une solution efficace. Or, la part modale du vélo dans l'Agglomération de Limoges est de l'ordre de 1%.

L'association souhaite donc contribuer à développer la pratique du vélo au quotidien pour atteindre une part modale de 4% d'ici 3 ans.

2.2 Le public concerné

L'association vise des **publics issus de tous horizons** car le vélo est un enjeu de société qui concerne l'ensemble de la population. De part son ancrage local, l'association touche principalement un public situé dans l'Agglomération de Limoges.

2.3 Les objectifs fixés par l'association

Les objectifs et la **ligne directrice de l'association pour les 3 années à venir** dépendront des opportunités qui s'offriront à elle, des bénévoles engagé.e.s, des relations partenariales et du soutien des collectivités locales.

Axe 1 : Accompagner les cyclistes dans leur pratique

Ouverture de l'atelier participatif de réparation de vélo 4 demie-journée par semaine	Atelier mobile de réparation de vélo 1 fois par semaine dans les QPV de la Ville	Animation ponctuelle autour du vélo (atelier et balade) dans toute l'Agglomération de Limoges	Apprentissage du vélo (2 cycles d'apprentissage par an, objectif 20 personnes formées chaque année minimum)
---	--	---	---

Axe 2 : Encourager la pratique du vélo auprès de tout public

Organiser une balade à vélo tout public au minimum chaque trimestre	Mener des actions de promotion du vélo (ex stand d'information) pour des associations, collectivités ou entreprises	Tenir une lettre d'information bimensuelle sur les activités de l'association	Créer une carte des itinéraires à vélo à Limoges
---	---	---	--

Axe 3 : Agir auprès des élus, des pouvoirs publics et du secteur privé pour une politique ambitieuse en faveur du vélo

Organiser des manifestations revendicatives à vélo	Rencontres régulières avec les élus (minimum 3 fois par an) lors de comités divers ou réunions spécifiques	Proposer un dossier d'aménagement prioritaire chaque année	Faire entendre le vélo dans le débat public lors des diverses élections
--	--	--	---

2.4 L'équipe en charge du projet

Le Conseil d'Administration

Chaque année les adhérent.e.s de l'association se réunissent lors de l'Assemblée Générale et élisent un nouveau Conseil d'Administration. Ce CA, composé d'une vingtaine de personnes se réunit chaque mois et décide des actions à mettre en œuvre tout au long de l'année. Les comptes rendus de réunions sont publiés sur le site internet pour permettre à chacun.e de prendre connaissance des échanges et des décisions prises.

Les bénévoles

Les bénévoles (non obligatoirement membre du CA) participent activement à la mise en place des actions et sont le cœur de la vie de l'association. Sans les bénévoles, l'association n'a pas lieu d'être.

Création d'un emploi salarié

Pour atteindre les objectifs cités précédemment, l'association prévoit de créer au moins 0,8 ETP pour des missions d'animation et de coordination des bénévoles, des tâches administratives et de réparation de cycles. Le salarié ne se substitue pas aux bénévoles mais les épaulé. Il vise avant tout à structurer et animer l'association pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le salarié n'est pas positionné sur les activités liées aux aménagements qui sont réservées aux bénévoles pour des raisons de neutralité.

Une mission de Service Civique

L'association propose une mission de service civique pour permettre à un.e jeune de découvrir l'activité de l'atelier participatif. Il peut-être envisagé de proposer d'autres missions de service civique.

Des partenaires

Les partenaires associatifs, institutionnels et privés accompagnent l'association dans la mise en œuvre des actions selon les relations nouées avec ceux-ci.

2.5 Ressources financières

L'association souhaite avoir un modèle économique stable qui ne dépend pas d'une seule source de financement. L'association tente donc de diversifier ses sources de financement pour atteindre un équilibre budgétaire.

Pour cela, l'association compte sur les adhésions, les dons (déductible d'impôt), la vente de vélos et pièces détachées, la participation aux réparations (atelier), les prestations d'animation et les subventions diverses (P.D.A.S.R, Contrat de Ville, F.D.V.A ...). Une grille tarifaire des prestations d'animation sera établie.

2.6 Ressources logistiques et matérielles

La mise en place des actions nécessite des ressources logistiques et matérielles diverses. L'association tente principalement de récupérer ou d'acquérir du matériel de seconde main dans une logique de réemploi.

L'atelier participatif demande les ressources suivantes : local, outils, bi-porteur et vélo électrique, remorques, pièces détachées neuves et d'occasions, affiches pédagogiques, affichage, caisses de rangement divers. Un poste de travail confortable sera installé dans ce local pour le salarié.

Cours d'apprentissage du vélo : vélos et casque de prêt, documents pédagogiques, plots et divers éléments pour les exercices, gilet jaune.

Pour s'organiser, l'association dispose de plusieurs outils numériques : listes mail internes, forum de discussion entre bénévoles, ordre du jour coopérative pour les réunions

L'association communique auprès du public par différents moyens : un site internet, une liste mails pour les adhérents, un agenda et Facebook.